



**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

**22-03-2019-18**

Date de convocation le 14/03/2019

Nombre de conseillers en exercice : 12  
Présents : 11  
Procuration : 1  
Votants : 12

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du 22 mars 2019**

Le vingt-deux mars deux mil dix neuf à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

**Etaient présents** : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET, PALIS et POLHER ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE.

**Pouvoir** : M. DUCOS DUCQ donne pouvoir à M. LACOSTE-PEDELABORDE.

**Secrétaire de séance élue** : M. PALIS Estelle.

### **OBJET : INFORMATION SUR LES MARCHES PUBLICS- LISTE DES MARCHES CONCLUS AU COURS DE L ANNEE 2018 (ARTICLE 133 DU CODE DES MARCHES PUBLICS)**

Le Conseil Municipal est informé sur la base d'un tableau récapitulatif la liste des marchés conclus par la collectivité au cours de l'année 2018 d'un montant supérieur ou égal à 15 000 € HT.

Cette communication sera publiée sur le site Internet de la commune de Mont avant conformément à l'arrêté du 21 juillet 2011 modifié pris en application de l'article 133 du code des marchés publics.

Après lecture du tableau annexé, le Conseil Municipal :

**PREND ACTE** des marchés conclus pour l'année 2018.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 02/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 02/04/2019